

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 24 juin 2019

Délibération n°6

Portant approbation de la **création des options « Culture gastronomique » et « Activités sportives »**
au sein du DU Français Langue Étrangère

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-6-1,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que le Centre de langue française, en partenariat avec le département Hôtellerie/Gastronomie et le service des sports de l'université de Cergy-Pontoise, souhaite proposer deux options aux étudiants étrangers qui s'inscrivent au DU Français Langue Étrangère (DU FLE),

Considérant que les étudiants étrangers pourront ainsi choisir entre l'option « Culture gastronomique » ou « Activités sportives »,

Considérant que les heures induites par ces options s'ajoutent aux heures de formation inhérentes au diplôme universitaire FLE,

Considérant qu'à l'issue de la formation et sur étude de dossier, les étudiants ayant choisi l'option « Culture gastronomique » avec stage pourront candidater à l'entrée en licence professionnelle Hôtellerie/Gastronomie de l'UCP,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

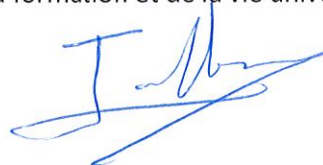
Vote

Nombre de membres en exercice : 32	Pour : 11
Nombre de membres présents : 5	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 6	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 21	Non-participation : 0

Article 1 : approuve la création des options « Culture gastronomique » et « Activités sportives » telles qu'annexées à la présente délibération pour une ouverture en septembre 2019.

Article dernier : La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Versailles, Chancelière des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 22 juillet 2019
Publié le : 23 juillet 2019

Diplôme universitaire de français langue étrangère

Descriptif

Le Centre de Langue française, en partenariat avec le Département Hôtellerie/Gastronomie et le Service des sports de l'Université de Cergy-Pontoise, propose aux étudiants étrangers une formation de français langue étrangère comportant une option « Culture gastronomique » ou une option « Activités sportives ».

Cette formation comporte 384 heures de Français Langue Etrangère pour l'année auxquelles s'ajoutent les heures exigées par les options :

- Pour l'option « Culture gastronomique », le suivi de 216 heures de cours/travaux pratiques de la Licence Pro au restaurant Pixel à Paris.
- Pour l'option « Activités sportives », le suivi de 80 HTD de deux activités sportives proposées dans le cadre du Service des sports (SUAPS).

Cette formation aboutit à l'obtention d'un Diplôme de l'Université de Cergy-Pontoise. Elle offre en outre aux étudiants volontaires une préparation intensive aux épreuves des certifications nationales du DELF ou du DALF. A l'issue de la formation, les étudiants ayant choisi l'option « Culture gastronomique » avec stage intégreront un stage rémunéré de trois mois en entreprise dans le but de candidater, pour l'année académique suivante, à la 3^{ème} année de Licence Professionnelle Hôtellerie/Gastronomie de l'Université de Cergy-Pontoise (sélection sur étude de dossier).

Public

Les étudiants attestant d'un niveau B1 (attestation TCF ou DELF) peuvent postuler à l'entrée dans la formation.

Objectif d'une année de formation

- Pour tous les étudiants du DUFLE : l'accession au niveau B2 (fin du premier semestre) et C1 (fin du deuxième semestre).
- Pour les étudiants du DUFLE option « Culture gastronomique » avec stage : l'entrée en Licence Pro 3 Hôtellerie/Gastronomie Parcours 1 ou 2 (sur validation du dossier).

Durée de la formation

24 semaines, de septembre à juin.

Coût annuel de la formation pour l'année académique 2019-2020

DUFLE option sport = 4100 euros

DUFLE option gastronomie sans stage : 5500 euros

DUFLE option gastronomie avec stage : 6000 euros.

Ce coût comprend :

- L'inscription aux cours ;
- La participation aux activités culturelles et professionnelles ;
- La sécurité sociale ;
- La médecine préventive ;
- L'accès aux services et équipements universitaires (installations sportives, bibliothèques, restauration)
- Pour l'option avec stage : les frais de stage.

Les étudiants qui souhaitent passer les épreuves du DELF B2 ou/et du DALF C1 devront en régler les frais d'inscription individuellement auprès du secrétariat du Centre de Langue Française :

Coût pour l'année académique 2019-2010 : DELF B2 = 150 € / DALF C1 = 200 €

Fréquence des cours et activités

Cours hebdomadaires obligatoires.

Centre de Langue Française

L'apprentissage du FLE se déroule pendant 24 semaines et comporte, chaque semaine, 14 heures de cours de français dont 4 heures consacrées à la préparation du DELF ou du DALF, une heure de laboratoire de langue encadrée, une heure de conférence portant sur la culture française et francophone.

Les heures optionnelles :

- pendant les dix-huit premières semaines de cours, les étudiants en option « Culture gastronomique » suivront 12 heures de cours et travaux pratiques hebdomadaires au restaurant Pixel à Paris ;
- pendant les vingt premières semaines de cours, les étudiants en option « Activités sportives » suivront 4 heures hebdomadaires d'activités sportives.

Des activités culturelles (spectacles de théâtre ou visites de musées et lieux historiques parisiens) et professionnelles (pour l'option « Culture gastronomique » : visite des halles de Rungis et de caves en Bourgogne et en Champagne) sont organisées pendant les semestres en parallèle aux cours.

Niveau des cours

Semestre 1 : B1 vers B2.

Semestre 2 : B2 vers C1.

Modalités de contrôle des connaissances/semestre :

EC	Intitulé	ECTS	Mutualisations
1	Français oral	4	
2	Français écrit	4	
3	Structures de la langue	3	
4	Laboratoire de langue	1	
5	Compréhension DELF	3	<i>Cours mutualisé B1-B2 et DUFLE FC</i>
6	Production DELF	3	
7	ou		<i>Cours mutualisé B1-B2 et DUFLE FC</i>
7	DALF oral	3	<i>Cours mutualisé C1-C2 et DUFLE FC</i>
8	DALF écrit	3	<i>Cours mutualisé C1-C2 et DUFLE FC</i>
9	Compréhension et production orales et écrites – Art et culture -	6	<i>Cours mutualisé niveau B2-CLF</i>
10	Initiation à la gastronomie/hôtellerie	6	<i>Cours mutualisé parcours Licence Pro Parcours 2</i>
	ou		
	Activités sportives	6	<i>Activités SUAPS</i>

Evaluation

L'évaluation pour le FLE s'effectue en contrôle continu (cc) et examen final (partiel) de la façon suivante :

- Des devoirs de FLE réguliers ;
- A mi-semestre, une épreuve adaptée de type DELF B2 au semestre 1 et DALF C1 au semestre 2 ;
- A la fin du semestre 1, une épreuve de type DELF B2 (sur table un samedi matin en 4 heures) et à la fin du semestre 2 une épreuve de type DALF C1 (sur table un samedi matin en 4 heures).

L'évaluation pour les options s'effectue en contrôle continu (cc) :

- option « Culture gastronomique » : travaux pratiques réguliers ;

Centre de Langue Française

- option « Activités sportives » : une note attribuée en fin de semestre évaluant les savoirs et compétences dans chacune des deux activités choisies par l'étudiant.

Epreuve de mi-semestre	coefficient = 20% de la note globale
Assiduité et devoirs/TP	coefficient = 20% de la note globale
Epreuve finale	coefficient = 60% de la note globale intégrant les notes de l'option.

Emploi du temps

De septembre à février (sur 18 semaines) :

Lundi	Mardi	Mercredi (Journée consacrée à EC9 : cours mutualisés CLF)	Jeudi	Vendredi	Samedi	
<i>Journée consacrée aux options</i>	<i>Journée consacrée aux options</i>	<i>Cergy – UCP - Site des Chênes</i>	<i>Journée consacrée aux options</i>	<i>UCP- Site de Gennevilliers</i>	<i>Cergy – UCP - Site des Chênes</i>	
SUAPS – Site des Chênes EC10 Option « Activités sportives » : aux horaires prévus dans la cadre du SUAPS selon les activités choisies.	SUAPS – Site des Chênes EC10 Option « Activités sportives » : aux horaires prévus dans la cadre du SUAPS selon les activités choisies.	10h-11h : groupe 1 11h-12 : groupe 2 EC4 Laboratoire	SUAPS – Site des Chênes EC10 Option « Activités sportives » : aux horaires prévus dans la cadre du SUAPS selon les activités choisies.	10h-12h EC1 Français oral	10h-12h EC5 Compréhension DELF	10h-12h EC7 DALF écrit
		13h-16h EC9 Niveau B2 Compréhension et production écrites et orales		13h-15h EC2 Français écrit	12h-14h EC6 Production DELF	12h-14h EC8 DALF oral
Option « Culture gastronomique » 18h-23h PIXEL 20, rue Médéric - Paris 17 ^e	Option « Culture gastronomique » 16h-23h PIXEL 20, rue Médéric - Paris 17 ^e	16h-17h EC9 Niveau B2 Communication		15h-17h EC3 Structures de la langue		
EC10 Atelier Gastronomie (AP)	EC10 Atelier Gastronomie (AP)	17h-18h EC9 Conférence				

De février à mai (sur 6 semaines) :

Lundi Mardi Jeudi	Mercredi <i>(Journée consacrée à EC9 : cours mutualisés CLF)</i>	Vendredi	Samedi	
<i>Journée consacrée aux options</i>	<i>Cergy – UCP - Site des Chênes</i>	<i>UCP- Site de Gennevilliers</i>	<i>Cergy – UCP - Site des Chênes</i>	
SUAPS – Site des Chênes EC10 Option « Activités sportives » : aux horaires prévus dans la cadre du SUAPS selon les activités choisies.	10h-11h : groupe 1 11h-12 : groupe 2 EC4 Laboratoire	10h-12h EC1 Français oral	10h-12h EC5 Préparation au DELF : Compréhension	10h-12h EC7 Entraînement pour l'écrit du DALF
	13h-16h EC9 Niveau B2 Compréhension et production écrites et orales	13h-15h EC2 Français écrit	10h-12h EC6 Préparation au DELF : Production	10h-12h EC8 Entraînement pour l'oral du DALF
	16h-17h EC9 Niveau B2 Communication	15h-17h EC3 Structures de la langue		
	17h-18h EC9 Conférence			